

Fiche de poste SPEA

Enseignant - coordonnateur de l'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) 2nd degré

Les missions de Professeur coordonnateur d'UPE2A s'inscrivent dans le cadre de la circulaire « *Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, n° 2012-141 du 2-10-2012* »

Intitulé du poste :

Enseignant coordonnateur en Français Langue Seconde dans un dispositif UPE2A

Description du poste :

Sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale, sous la responsabilité conjointe de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'École inclusive et du chef d'établissement, l'enseignant coordonne le dispositif UPE2A, dans lequel il enseigne le FLS.

Lieu :

Collège André Maurois à Limoges

Missions pédagogiques spécifiques :

- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation des élèves arrivants allophones par la circulaire 2012-141 : l'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation
- Définir en concertation avec le chef d'établissement un protocole d'accueil et formaliser le parcours de scolarisation des élèves des EANA
- Accueillir les EANA avec l'ensemble de l'équipe éducative selon ce protocole et travailler en coopération, notamment avec la Vie scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire, la PsyEN, les associations et les organismes référents
- Etablir des relations de confiance, de collaboration et de médiation avec les familles : accompagner, conseiller et informer tout au long de l'année
- Agir en personne ressource au sein de l'établissement (évaluation diagnostique, conseiller les équipes pour l'inclusion scolaire, proposer et élaborer des outils pédagogiques adaptés).
- Anticiper et mettre en place le projet personnel de l'élève en matière d'orientation avec les interlocuteurs concernés (Psy EN, famille et/ou éducateur, professeur principal de la classe de référence, ...)
- Mutualiser les éléments du positionnement diagnostique établi par le CIO et évaluer les compétences linguistiques et scolaires des EANA selon les besoins
- Enseigner le Français Langue Seconde (FLS) et le Français Langue de Scolarisation (FLSco), à l'oral et à l'écrit et partager son expertise auprès des enseignants du dispositif et des classes ordinaires (conseils, ressources et concertation)
- Effectuer un suivi des élèves allophones scolarisés en concertation avec les équipes enseignantes et éducatives.

Missions de coordination administrative :

- Réactualiser et transmettre au Casnav le tableau d'enquête EANA tout au long de l'année pour un suivi des effectifs en temps réel.
- Elaborer et communiquer les emplois du temps personnalisés en fonction de la classe d'inclusion.

Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de Voyageurs

- Mettre en œuvre le projet d'orientation au regard du profil et de l'âge de l'EANA : période d'immersion en lycée professionnel et stage en entreprise.
- En lien avec le secrétariat de l'établissement, procéder à l'inscription des EANA à certains examens (DELF scolaire, accessoirement CFG et DNB), au vu du projet et des compétences acquises

Au regard de ces diverses missions de coordination, le professeur coordonnateur de l'UPE2A transmettra au chef d'établissement et au Casnav, en fin d'année scolaire, une synthèse qualitative (document Casnav) du dispositif UPE2A.

Connaissances attendues :

- Connaissance du public EANA et des textes règlementaires relatifs à la scolarisation des EANA
- Connaissance didactique de l'enseignement apprentissage du FLS – FLSsco
- Connaissance des programmes des enseignements généraux en collège
- Expérience pédagogique confirmée en classe ordinaire
- Expérience solide de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture
- Capacité à s'adapter à un public qui n'a pas les codes du système scolaire français
- Capacité à s'adapter à des prises en charge d'élèves nouveaux tout au long de l'année scolaire.

-

Profils requis :

Les candidats et(es) devront être titulaires de l'un des diplômes suivants :

CAPES de Lettres Modernes option FLES

CAPES de Lettres Modernes avec certification FLS ou habilitation examinateur/correcteur DELF